

CHSCT départemental du jeudi 5 octobre.

Les représentants des personnels ont voulu voir traiter les sujets suivants :

1/Registre santé et sécurité du travail dématérialisé : méthodologie de l'analyse

La mise en service de la nouvelle application est faite. Le CHSCT 51 étudiera 3 fois dans l'année ces remontées. Les registres papier existent toujours. Le conseiller de prévention continuera à demander aux écoles et établissements de lui remonter les registres.

Actuellement 13 signalements ont été faits par le biais numérique depuis le début de l'année.

Nous regrettons que la liste des membres du CHSCT ne soit pas en lien sur la même page que le registre dématérialisé. Une meilleure cohérence serait bienvenue sur la page du rectorat.

Avis de l'UNSA : cette application était une demande des représentants des personnels et constitue un progrès.

2/ Elaboration du DUER , document unique d'évaluation des risques

Nous constatons que la rubrique des RPS Risques Psycho sociaux n'apparaît pas toujours dans tous les DUER.

L'UNSA demande à ne pas oublier les directeurs d'école, et surtout une formation à l'élaboration de ce Duer pour tous les directeurs. Nous faisons remarquer que les chefs d'établissement dans le 2nd degré ont une application pour les accompagner dans cet exercice. Le côté RPS ne vient que peu à l'esprit. Lorsqu'il y a une mauvaise ambiance dans l'équipe, il est assez difficile d'en parler. Dans le 1^{er} degré, cela consiste surtout au recensement des risques d'ordre matériel, il est difficile d'en faire un outil abouti car il n'y a pas de vrais moyens d'action et d'évaluation.

L'IA-DASEN indique que le pilotage doit être participatif. La mise en place se met doucement, la démarche doit s'approprier sur du temps long.

L'Inspecteur santé et sécurité au travail indique que concernant les RPS, il y a des formations au plan académique sur la « confiance en soi », par exemple, et déplore que ces formations n'attirent que peu les personnels. Nous le déplorons aussi.

4/ COLLEGE JOLIOT CURIE : enquête

Le CHSCT D avait mené une enquête suite à une situation de crise l'an passé.

Une délégation du CHSCT a rencontré le nouveau principal et a abordé avec lui tous les points qui posaient problème : matériel / la vie, le climat scolaire/ le management de l'équipe, l'accompagnement et la formation des agents/enseignants

Le changement positif de climat scolaire est évident. Les relations partenariales à l'extérieur sont renforcées, ainsi qu'une liaison plus forte avec les parents (difficile car fort turn-over- Beaucoup de précarité sur Reims, plateforme d'accueil de « migrants ». Fragilité du public accueilli.)

Un espace d'expression ouvert à l'ensemble des personnels sera donné en janvier/février ce qui clôturera l'enquête.

L'IA-DASEN remercie les membres du CHSCT pour leur posture d'écoute, d'objectivité et de discernement.

Pour l'UNSA, cette enquête a été très constructive. Administration et représentants des personnels ont travaillé dans le même sens pour le rétablissement de conditions de travail sereines.

5/ AMBIANCE THERMIQUE EXTREME EN PERIODE DE CANICULE

L'épisode de canicule des mois de juin a démontré que nombreux sont les locaux insuffisamment ou pas du tout isolés thermiquement de façon adaptée pour les grosses chaleurs. De nombreux enseignants nous ont fait part de températures de plus de 30 voire 38/40 degrés dans leur salle de classe, sur plusieurs jours consécutifs. Ils ont parfois contacté les collectivités pour faire état de cette situation, sans effet. Ce n'est pas un sujet qui semble être pris au sérieux en dehors des épisodes de canicule.

Les membres du CHSCT demandent à ce que les collectivités soient interpellées par Monsieur l'Inspecteur d'académie, puisque ce sont elles qui ont la compétence des locaux pour les sensibiliser et leur demander de trouver des solutions adaptées lors des épisodes de fortes chaleurs. Il est évident que les épisodes de canicule ne manqueront pas de se reproduire régulièrement avec les changements climatiques. Il est dans les attributions des responsables des locaux de le prendre en compte et de procéder à des aménagements adaptés.

L'IA DASEN est en accord avec la demande et propose de contacter l'association des maires de la Marne pour échanger sur cette question.

Avis du SE-UNSA : le SE-UNSA 51 avait fait une enquête rapide sur les températures dans nos locaux. Nous avons déjà transmis au DASEN les témoignages remontés par cette enquête. Nous espérons que forts de l'avis du CHSCT et l'appui du DASEN, les collectivités prendront mieux en compte les demandent et apporteront des solutions. Nous conseillons de mettre ce sujet à l'ordre du jour des conseils d'école. Les collectivités prévoient leurs budgets annuels, c'est le moment de travailler le sujet.

6 / PROGRAMMATION 2017 2018 du CHSCT :

Les visites : nous nous rendrons dans un collège rural, un groupe scolaire de type éducation prioritaire sans en avoir le label), un lycée fusionné LGT/LPO

Nous retravaillerons le protocole de visite avec la psychologue du travail du rectorat.

Nous souhaitons travailler sur un gros dossier : **conditions de travail en présence d'élèves dont le comportement est hautement perturbateur**. Nous constatons les remontées de dépôt des saisines sur le registre SST sur cette thématique. Mais également nous rassemblons de nombreux témoignages que nous recevons en tant que représentants des personnels. Le comportement de ces élèves très difficiles, au comportement hautement perturbateur (crises, agressions verbales, physiques, violences ...), provoque du stress, un mal être au travail voir une altération de la santé. C'est une thématique à travailler en CHSCT. Nous pensons qu'il est nécessaire de nous pencher sur l'élaboration d'un protocole de prise en charge de ces élèves, mais aussi d'accompagnement des enseignants.

L'IA DASEN accorde le groupe de travail sur cette thématique. Nous pourrons travailler en collaboration avec l'administration pour faire un état des lieux de l'existant et faire ensuite nos propositions.

Avis de l'UNSA : Le SE-UNSA travaille cette question nationalement et dans un ensemble de départements. La réflexion est globale et a été portée d'ailleurs en CHSCT ministériel. Beaucoup de collègues sont en attente d'un réel intérêt porté par l'institution sur cette réalité de plus en plus fréquente.



Délégués UNSA Education au CHSCT D de la Marne : Aline GEERAERTS, Jean-Michel ALAVOINE, Nacima FARES, Valérie De SCHUTTER

Contact : UNSA EDUCATION, Maison des syndicats, 15 BD de la PAIX, BP 30149, 51055 REIMS cedex